



## Communiqué de la Ligue Régionale de Triathlon et des disciplines enchainées des Hauts De France

Suite aux annonces de Monsieur le Président de la République Emmanuel MACRON lors de son allocution jeudi 12 Mars, suivies le lendemain des mesures de la Fédération Française de Triathlon dans la cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus Covid 19, Olivier DUCHATEAU, Président de la Ligue Régionale de Triathlon et les membres du Bureau Exécutif ont pris la décision ce jour d'appliquer toutes ces directives et ce jusqu'à nouvel ordre :

- ***Annulation de tous regroupements physiques pour l'ensemble des licenciés de la Ligue de Triathlon des Hauts De France***
- ***Annulation de toutes les épreuves sportives***
- ***Annulation de tous les entraînements de clubs « jeunes et adultes »***
- ***Annulation de tous les stages de préparation***
- ***Annulation de toutes les réunions***

Ces mesures s'appliquent à partir d'aujourd'hui et jusqu'à ce que les conditions sanitaires permettent la reprise des activités.

### Mesures à destination des organisateurs

La commission « calendrier » de la Ligue est missionnée pour proposer au Bureau Exécutif de la ligue une réorganisation du calendrier en tenant compte :

- ***D'un retour à la normale de la situation prévue à ce jour au 04 Mai***
- ***Des priorités fédérales (Championnat de France et/ou autres...)***
- ***En consultant au préalable les organisateurs d'épreuves sur leurs désirs ou non de report d'épreuves***

La Ligue de Triathlon, tient à rassurer les organisateurs qui annuleraient leur manifestation ou si aucune date ne pouvait être trouvée pour un report, la caution et/ou les droits d'organisation seraient intégralement remboursés.

De plus, si vous venez à rencontrer des difficultés liées à l'annulation de vos épreuves, qui mettraient votre association en grande difficulté de fonctionnement, les services de la Ligue

étudieront toutes les demandes qui lui seront faites afin de trouver une solution vous permettant de poursuivre vos activités en toute sérénité.

### Mesure de veille

Le Bureau Exécutif a planifié à minima une réunion hebdomadaire pour étudier et valider :

- **Les propositions de réorganisations qui lui seront soumises**
- **Les demandes d'aide ou d'accompagnement des clubs ou des organisateurs**

Mais aussi vous tenir informés de l'actualité épidémiologique du virus et ce jusqu'au retour normal de cette situation inédite en France.

### Mesures concernant les élus ou le personnel salarié de la Ligue

- **Aucune personne ne sera reçue dans les bureaux de la Ligue**
- **Aucun déplacement ne sera effectué**
- **Aucune rencontre physique n'aura lieu**
- **Mise en place du télétravail**
- **Mise en place de réunions téléphoniques ou de visio-conférences**

### Rappel des gestes barrières afin de lutter contre la propagation du Covid 19

Plus généralement, respectez ces quelques règles d'hygiène et recommandations éditées par le Ministère de la Santé :

- **Pas d'embrassade (bises, etc.)**
- **Pas de « poignées de mains »**
- **Évitez au maximum de vous toucher les yeux, le nez et la bouche**
- **Laver vous les mains avec de l'eau savonneuse ou utilisez une solution hydro-alcoolique. Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en cas d'éternuement ou utilisez le pli de votre coude**
- **Gardez vos distances avec les personnes qui toussent ou éternuent**
- **Restez attentifs aux règles et consignes diffusées sur les canaux de communication habituel**

